



ÉDITO

En 2021, les Élus et les managers du SYDELA se sont mobilisés autour de l'élaboration du projet de mandat.

Les Vice-Présidents du SYDELA vont à présent, en ce début d'année 2022, porter les feuilles de route quinquennales (2022-2026) au sein des Commissions Métier : instances qui mettent en oeuvre les actions du projet de mandat.

Les élus Délégués du SYDELA ([organigramme sur sydela.fr](http://organigramme.sydela.fr)) qui y siègent, dans leur rôle d'élus de proximité, feront le relais sur le terrain, notamment auprès des élus Représentants du SYDELA de chaque collectivité du 44, pour donner plus de visibilité aux actions du projet de mandat, afin que chaque collectivité puisse s'en saisir pour appuyer sa politique énergétique.

Pour vous en parler de vive voix, et mettre l'accent sur des sujets plus précis, j'aurai le plaisir de vous retrouver à la Matinale de l'Énergie publique 44, le mercredi 22 juin 2022 !

Avec une volonté portée par des valeurs et des engagements en faveur d'une transition écologique réussie, les élus du SYDELA sont à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre mandat énergétique.

Raymond CHARBONNIER
Président du SYDELA

LES COMMISSIONS TERRITORIALES D'ÉNERGIE 2021

RETOUR SUR CETTE RECONTRE ANNUELLE DES COLLECTIVITÉS !

168 élus et techniciens -soit 124 collectivités représentées- ont répondu présents aux 8 commissions territoriales d'énergie organisées sur le département de Loire-Atlantique. Un grand merci à l'ensemble des participants !

De novembre à décembre 2021, les élus du SYDELA ont sillonné le territoire à la rencontre de ceux qui les ont élus, les élus locaux, mais aussi des techniciens.

Rendre compte aux collectivités des actions et réalisations du SYDELA sur le terrain dans les domaines, entre autres, des travaux électriques et de la maîtrise de l'énergie, est inhérent au fondement même du SYDELA : émanation des communes, et créé par les communes pour les communes.

Ces commissions, les premières de cette mandature, ont été l'opportunité pour les élus de présenter le projet de mandat du SYDELA sur les 6 années de gouvernance (2020-2026), et donner la parole aux participants afin de connaître leurs attentes, leurs besoins, leurs souhaits ainsi que leurs remarques et questions.

LE PROJET DE MANDAT DU SYDELA EN 4 AXES !

Fort d'une démarche participative initiée en mai 2021, le projet de mandat s'est construit avec les élus du Bureau, du Comité et les managers du SYDELA, ainsi que les élus Représentants du SYDELA suite à un questionnaire adressé à chacun d'entre eux.

Ce travail collaboratif a permis d'identifier 4 grands axes autour desquels s'est consolidé le projet de mandat : **Confiance** **Équité** **Sobriété** **Stratégie**



ÉLECTRICITÉ ET GAZ : LE SYDELA S'ADAPTE EN GARANTISSANT UN RÉSEAU DE QUALITÉ !

Le rôle du SYDELA

Les communes sont **propriétaires des réseaux** de distribution électrique et gaz et **en charge de l'organisation** des services publics associés. Elles ont **confié cette compétence sur l'électricité au SYDELA**, depuis plus de 80 ans !

Cette mutualisation des moyens permet au SYDELA d'exercer son rôle d'**Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie (AODE) et de contrôle** du service public qui est **au cœur de ses missions**, à travers son **service Concessions**.



Une nouvelle donne

De profondes **mutations énergétiques** s'imposent à nous. L'évolution des usages va dans le sens d'une **prise en compte des obligations** environnementales et climatiques. La réglementation accompagne les **nouvelles manières de consommer autrement et de produire plus localement**.


Dans le cadre de son projet de mandat, le SYDELA, aux côtés des gestionnaires de réseaux, **participe à la transformation du service public et à l'adaptation à ce contexte**.

La **demande de raccordement au réseau** de distribution électrique en Loire-Atlantique a été particulièrement **élevée en 2021**. Or, les **difficultés d'approvisionnement en matériaux**, d'une part, et la **grève d'Enedis**, d'octobre 2021 à janvier 2022, d'autre part, ont eu un **impact négatif en ralentissant l'ensemble de la chaîne de production**.

Le **maintien d'un dialogue permanent entre le SYDELA et Enedis** a permis de gérer les priorités de travaux pour **sortir au mieux de la crise**.


Un rapport synthétique du contrôle Concessions

Chaque année, le **SYDELA communique à ses adhérents les éléments clés de sa mission de contrôle et l'analyse des données de la concession** dont il dispose.


[Rapport synthétique
du contrôle des concessions électrique et gaz 2021](#) 
(données 2020)




Les focus du rapport synthétique du contrôle des concessions 2021 !

Afin de vous apporter un **éclairage sur des sujets pointus**, retrouvez **les focus suivants**  dans ce rapport :

les compteurs communicants Linky et Gazpar, les prix et tarifs d'électricité et de gaz de réseau, le guichet urbanisme partagé Enedis-SYDELA, l'alimentation électrique de la concession.


Vous avez également accès au **portrait chiffré de l'état de la concession électricité sur votre commune**. 

CONTACT

Laurent LABARRE,
Chargé de contrôle Concession
 02 51 80 45 84
 laurent.labarre@sydela.fr



Vos interlocuteurs privilégiés

Le SYDELA met à votre disposition des **fiches Contacts**  **par territoire** sur lesquelles vous retrouverez vos interlocuteurs SYDELA !

Retrouvez toutes les infos sur notre site internet www.sydela.fr

Responsable de la rédaction - Frédéric DUNET - 1er Vice-Président du SYDELA

Contact service communication - Florence MERCIER - florence.mercier@sydela.fr - 06 42 45 67 66

Syndicat Départemental d'énergie de Loire-Atlantique

Bâtiment F – Rue Roland Garros – Parc d'activités du Bois Cesbron – CS 60125 – 44 701 Orvault CEDEX 1

T. 02 51 80 45 70 – contacts@sydela.fr